

Communiqué

Le 15 avril 2005

Pour publication immédiate

LA FIRME TETRIS CONSULTANTS INC. EST RECONNUE POUR SON TRAVAIL DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE ROUGE

La firme d'ingénierie se mérite le Prix d'excellence décerné par Consulting Engineers of Manitoba

Winnipeg (Manitoba) – Hier soir, au cours d'une réception d'honneur organisée par Consulting Engineers of Manitoba, la firme d'ingénierie TetrES Consulting Inc. s'est méritée le Prix d'excellence dans la catégorie environnementale pour le travail qu'elle a effectué dans le cadre du projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

En décembre 2003, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a retenu les services de la firme d'ingénierie TetrES Consultants Inc., en collaboration avec la firme InterGroup Consultants Limited, pour mener une évaluation indépendante des incidences environnementales du projet d'élargissement du canal de la rivière Rouge. À cet effet, le groupe d'étude sur les incidences environnementales a collaboré et continue de collaborer étroitement avec la Commission du canal de dérivation du Manitoba et avec d'autres firmes d'ingénierie et d'experts conseils sur ce projet.

« Le projet d'élargissement du canal de dérivation est essentiel au bien-être futur de notre province, a affirmé M. Ernie Gilroy, président-directeur général de la Commission du canal de dérivation du Manitoba. TetrES apporte une vaste expertise et expérience au processus d'évaluation environnementale du projet. Nous sommes heureux que le travail de l'équipe de TetrES ait été reconnu et nous félicitons ses membres pour les efforts acharnés et le dévouement qu'ils ont démontrés à l'égard du projet d'élargissement du canal de dérivation. »

En plus d'entreprendre l'analyse des composantes techniques et environnementales du projet, l'équipe TetrES/InterGroup a également prêté main-forte pendant les multiples rondes de consultations publiques qui ont eu lieu en vue de fournir des détails et d'obtenir les commentaires et les observations du public concernant certains aspects du projet d'élargissement. Ce processus a consisté en quatre rondes de consultations publiques, qui ont commencé en janvier 2004, comprenant des journées portes ouvertes, des ateliers pour les parties intéressées et des réunions avec des municipalités rurales, des organismes non gouvernementaux, des autorités de

réglementation fédérales et provinciales, des collectivités autochtones et le grand public. Tout récemment, l'équipe TetrES/InterGroup a participé, pendant quatre semaines, à des audiences publiques concernant le projet, lesquelles ont été animées par la Commission de protection de l'environnement.

« En faisant en sorte que le projet se déroule en temps opportun, nous nous assurons que la ville de Winnipeg sera prête en cas d'inondation importante, a expliqué M. Gilroy. L'équipe TetrES/InterGroup est parvenue à réaliser ses objectifs d'évaluation environnementale et de consultations publiques tout en respectant les calendriers d'exécution du projet. Alors que nous sommes sur le point d'amorcer la phase de construction, nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration avec l'équipe TetrES. »

Conçu pour augmenter de plus de deux fois la capacité du canal existant, le projet d'élargissement du canal de dérivation vise à offrir une meilleure protection dans l'éventualité d'une inondation à récurrence de 700 ans; à protéger plus de 450 000 Manitobains, plus de 140 000 foyers et plus de 8 000 entreprises, et à prévenir des dommages à l'économie provinciale qui pourraient s'élever à plus de 12 milliards de dollars. Dans l'attente des autorisations environnementales, la construction du projet d'élargissement du canal de dérivation devrait débiter au cours de l'été 2005.

Formé en 1978, Consulting Engineers of Manitoba (CEM) est un organisme à but non lucratif qui s'est engagé à améliorer l'environnement commercial pour les firmes d'ingénieurs conseils de la province et à adopter, pour le bien de la société, les normes les plus rigoureuses qui soient sur le plan de l'ingénierie et de la sécurité.

-30-

Personnes-ressources : Ronuk Modha
 Commission du canal de dérivation du Manitoba
 (204) 945-4178, (204) 945-4900 oo 1 866 356-6355

 George Rempel
 TetrES Consulting Inc.
 (204) 942-2505

 Cheng Wong,
 Consulting Engineers of Manitoba
 (204) 775-0171, (204) 786-8751